

Fin de carrière dans le secteur privé : cycle complet rupture, ARE, retraite (3 jours)

Trois jours pour maîtriser l'intégralité de la chaîne fin de carrière d'un salarié du secteur privé : mode de rupture du contrat, calcul complet de l'ARE senior, droits CNAV et AGIRC-ARRCO, optimisation de la date de départ. Une demi-journée entière d'ateliers sur dossiers types pour transformer les règles en réflexes opérationnels.

 DURÉE 3 jours · 21 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■ ■ ■ Fondamentaux	 SECTEUR Secteur privé
--	---	---	---

OBJECTIFS

- 1 Distinguer tous les modes de rupture du contrat de travail et en mesurer les conséquences sur les droits ARE et retraite
- 2 Calculer l'ARE d'un salarié du secteur privé dans les situations courantes comme dans les configurations complexes
- 3 Calculer une pension CNAV et des droits AGIRC-ARRCO et déterminer la date de liquidation la plus favorable
- 4 Construire des scénarios chiffrés articulant indemnité de rupture, ARE et retraite
- 5 Conduire un accompagnement complet de fin de carrière, de la rupture du contrat à la liquidation de la retraite

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH confirmés, juristes d'entreprise, conseillers en mobilité professionnelle du secteur privé chargés d'accompagner des salariés en fin de carrière.

PRÉREQUIS

Connaissance du droit du travail et des fondamentaux des régimes de retraite du secteur privé.

PROGRAMME

1 Cartographier les modes de rupture et leurs effets

- Tableau comparatif de tous les modes de rupture du contrat : démission, rupture conventionnelle, licenciement, mise à la retraite · droits ARE et indemnités
- Rupture conventionnelle individuelle : conditions de validité, procédure, entretiens, délai de rétractation, homologation DREETS
- Licenciement pour motif personnel : qualification de la cause réelle et sérieuse, procédure disciplinaire, indemnité légale et conventionnelle
- Licenciement pour motif économique : critère d'ordre des licenciements, obligation de reclassement, PSE, indemnités spécifiques
- Mise à la retraite à l'initiative de l'employeur : conditions d'âge, procédure, différences avec le départ volontaire à la retraite
- Points de vigilance contentieux : vice du consentement, requalification, contestation devant le conseil de prud'hommes

2 Calculer l'ARE du salarié senior

- Conditions d'ouverture des droits : privation involontaire d'emploi, durée d'affiliation minimale
- Calcul du salaire journalier de référence et du montant de l'allocation selon la convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024
- Délais de carence, différé congés payés, différé indemnités de rupture : mécanique et incidence sur la date de premier versement
- Règles spécifiques aux seniors : allongement de la durée d'indemnisation jusqu'à l'âge du taux plein
- Cas pratique guidé : calcul complet de l'ARE sur un profil de salarié de 58 ans licencié pour motif économique

FCBC SUITE

Fin de carrière dans le secteur privé : cycle complet rupture, ARE, retraite (3 jours)

PROGRAMME

SUITE

3 Maîtriser la retraite CNAV et AGIRC-ARRCO

- Conditions d'ouverture des droits à la retraite de base : âge légal, durée d'assurance, effets de la réforme des retraites de 2023
- Calcul de la pension CNAV : salaire annuel moyen, taux plein, décote, surcote
- Régime complémentaire AGIRC-ARRCO : acquisition et valorisation des points, coefficient de solidarité, majorations familiales
- Rachat de trimestres et dispositifs carrière longue : conditions d'accès et intérêt financier
- Relevé de carrière et démarche de demande unique de retraite : anticipation, délais, pièces à réunir

4 Articuler ARE et retraite pour optimiser le départ

- Principe de subsidiarité : cessation de l'indemnisation ARE à l'âge du taux plein, cumul possible avec une pension partielle
- Retraite progressive : conditions d'accès, quotité de travail, calcul de la fraction de pension
- Cumul emploi-retraite intégral ou plafonné : conditions et incidence sur l'acquisition de nouveaux droits
- Construction de scénarios comparés : départ direct en retraite, rupture conventionnelle suivie d'ARE puis retraite, poursuite d'activité avec surcote

5 Ateliers de chiffrage sur dossiers types

- Atelier 1 : cadre de 62 ans en rupture conventionnelle · chiffrage complet indemnité, ARE, pension AGIRC-ARRCO
- Atelier 2 : non-cadre de 60 ans en licenciement économique · ARE senior et carrière longue
- Atelier 3 : carrière mixte secteur public / secteur privé · coordination des régimes et calcul de la pension globale
- Restitution collective et grille de calcul commentée pour chaque atelier

6 Sécuriser la mise en œuvre et traiter les cas complexes

- Calendrier type d'un départ sécurisé : jalons, pièces, interlocuteurs (employeur, France Travail, CNAV, AGIRC-ARRCO)
- Traitement de dossiers réels apportés par les participants
- Synthèse des points de vigilance juridique et financière
- Questions/Réponses et plan d'action individuel

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat praticien du droit du travail
- ✓ Trois ateliers de chiffrage sur dossiers types, du calcul de l'indemnité à la liquidation de la pension
- ✓ Tableau de synthèse modes de rupture x droits ARE x retraite remis à chaque participant
- ✓ Traitement de dossiers réels apportés par les participants en dernière demi-journée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques avec références textuelles et jurisprudence récente
- ✓ Grilles de calcul ARE et retraite commentées pas à pas
- ✓ Trois ateliers pratiques sur dossiers complets
- ✓ Traitement de cas réels des participants
- ✓ Support complet remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (20 questions), évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.